



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

Aménagements hydrauliques de la Sèvre Niortaise aux Vieux Ponts

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort s'est engagée dans la réalisation d'un programme pluriannuel d'aménagements hydrauliques, destinés à réguler l'écoulement des crues de la Sèvre Niortaise de faible à moyenne importance, qui sont les plus fréquentes. Nous avons ainsi réalisé, notamment ces dernières années, la mise en place de clapets automatiques sur la chaussée de l'ancien moulin de Comporté (en 2003) et la construction d'un ouvrage de décharge à Sevreau (en 2005).

Notre programme 2006 comprend la suppression d'un seuil sous la 3^{ème} arche des Vieux Ponts, et la mise en place d'un clapet à commande électrique. Selon les simulations effectuées par le bureau d'études spécialisé Sogreah lors de son diagnostic de 1998, cette opération permettra de gagner de 5 à 10 cm de surélévation de la ligne d'eau pour des crues d'occurrence annuelles à décennales, améliorant ainsi significativement la situation des riverains de la place des Ormeaux, de la rue de Bessac et de la place du Port notamment.

Ce projet, ainsi que ceux précités, a fait l'objet d'une autorisation globale au titre de la loi sur l'eau délivrée par les services de l'Etat le 18 décembre 2002. L'instruction de cette autorisation a mis en évidence la nécessité de compléter les ouvrages existants par une passe mixte poissons / canoës, similaire à celle réalisée à Comporté pour les mêmes raisons, qui sera installée le long du parking du moulin du milieu, sous la passerelle de l'Aubarrée.

Les services de l'Architecte des Bâtiments de France ont été associés à la préparation du DCE, compte tenu du site du projet dans le centre historique de la Ville, et ses prescriptions ont été intégrées.

Le projet a été soumis à la procédure d'appel d'offres, un avis d'appel à la concurrence a été publié, la date limite de remise des offres était fixée au jeudi 15 juin 2006.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 juin 2006 a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de la société Verchéenne, des Verchers sur Layon (Maine et Loire), pour un montant de 389.238,20 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2006, et sont inscrits sur la ligne budgétaire # 02915 8200308311 8311 2313 Vieux Ponts.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché à intervenir avec la société Verchéenne, pour la suppression d'un seuil dans le lit de la Sèvre Niortaise, la mise en place d'un nouveau clapet métallique à commande électrique, la réalisation d'une passe mixte poissons/canoë sous la passerelle de l'aubarrée, pour un montant de 389 238.20€ TTC.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Excusé : 8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)